

Bonneval, le 14 juin 2022

M. Joël BILLARD Président  
de la Communauté de Communes

à  
**TERRA NOBILIS 2**  
M. Jean Paul FRERET  
Dir. développement immobilier groupe  
54/58 Allée du Plateau  
93250 VILLEMOMBLE

Ref : JB/STC/CH

Objet : Propositions pour la remise en état en cas de cessation d'activité.

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 21 juin 2022 vous me demandez mon avis quant à vos propositions d'opérations en fonction de l'activité :

- Neutraliser et/ou démanteler les installations existantes,
- Evacuer les déchets et produits chimiques présents à l'arrêt de l'activité,
- Maintenir en état satisfaisant l'entretien du site de manière à conserver son esthétique vis-à-vis de l'environnement dans lequel il s'insère,
- Dépolluer nappes et sol si nécessaire.

J'ai le plaisir de vous informer que la Communauté de Communes accepte la remise en état, par vos soins, du site et du sol en cas de cessation d'activité.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
19 Rue Saint Roch 28800 BONNEVAL  
**DU BONNEVALAIS**  
Joël BILLARD

Communauté de Communes du Bonnevalais, 19 rue Saint Roch, 28800 BONNEVAL  
Tel : 02. 37. 47. 32 56